

Industrie – Construction – Transport-Entreposage : 11 zones de concentration de l'emploi salarié privé de ces trois secteurs au sein de l'aire azuréeenne

Le maintien des activités d'industrie, de construction et de transport-entreposage en milieu urbain : un enjeu sociétal fort

Pour mieux cibler ses interventions dans le champ économique, l'Établissement Public Foncier Paca a souhaité identifier les principaux pôles de concentration de l'emploi salarié privé de l'aire azuréeenne. En particulier, ceux des trois secteurs d'activité « industrie », « construction » et « transport-entreposage ». Dans un contexte de fortes concurrences d'usage, ces activités de « production », souvent bien localisées et bien desservies, subissent la pression exercée par d'autres activités plus rentables. C'est le cas notamment du tertiaire, du commerce, voire du logement, capables de supporter des surenchères foncières. Or, le maintien des activités de la sphère « industrie, construction et transport-entreposage » constitue la plupart du temps un enjeu sociétal fort, pouvant faire l'objet de politiques publiques ciblées. Leur présence est en effet indispensable au fonctionnement de l'économie d'un territoire. En outre, elles représentent un gisement d'emplois pour les catégories sociales les moins qualifiées.

En termes d'aménagement, l'enjeu consiste donc à rendre possible non seulement le maintien des activités de « production » en milieu urbain, mais aussi leur développement. Les zones où ces activités sont concentrées sont souvent peu denses (moins de 50 emplois par hectare). Elles offrent de ce fait

une marge possible de densification de l'emploi par renouvellement urbain

11 zones de concentration rassemblent 37 % des emplois salariés privés relevant de ces trois secteurs

L'ensemble des trois secteurs d'activités « industrie », « construction » et « transport-entreposage » mobilise 77 200 des 388 400 emplois salariés de l'aire azuréeenne (soit 20 %).

Onze zones de concentration des emplois de ces secteurs sont identifiées sur le territoire de l'aire azuréeenne, dont quatre sur la commune de Nice. Le nombre d'emplois salariés de ces trois secteurs au sein des onze zones de concentration s'élève à 28 200, dont 11 800 pour les zones situées dans Nice. Les 11 zones concentrent donc 37 % de l'emploi salarié des secteurs « industrie », « construction » et « transport-entreposage » de l'aire azuréeenne.

La surface occupée par les 11 zones s'élève à 1 890 hectares, soit une densité moyenne de 15 emplois salariés des secteurs « industrie », « construction » et « transport-entreposage » par hectare (17 pour les zones de Nice, 14 pour les zones hors Nice). Sur l'ensemble de l'aire azuréeenne, la densité moyenne se limite à un emploi salarié de ces secteurs par hectare.

1 Chiffres-clés des 11 zones de concentration de l'emploi salarié des trois secteurs d'activités industrie, construction et transport-entreposage

Zone	Surface (hectares)	Emploi salarié des secteurs industrie-construction-transport-entreposage (ICTE)	Densité d'emploi des secteurs ICTE (emplois par hectare)	Nombre d'établissements des secteurs ICTE
Nice - Aéroport (1)	190	4 500	24	400
Nice - Centre	280	4 300	15	1 700
Nice - Paillons	120	1 500	13	500
Nice - Quartier du Port	120	1 500	13	800
Ensemble des 4 zones de Nice	710	11 800	17	3 400
Carros	320	6 100	19	300
Cannes - Mandelieu-la-Napoule (2)	100	2 600	26	< 100
Sophia-Antipolis - Parc des Bouillides	160	2 200	14	< 100
Sophia-Antipolis - Les trois moulins	220	2 100	10	< 100
Grasse	160	1 300	8	200
Cannes - Centre	160	1 100	7	600
Mouans-Sartoux - Parc de l'Argile	50	1 000	20	< 100
Ensemble des 7 zones hors Nice	1 170	16 400	14	1 500
Ensemble des 11 zones	1 890	28 200	15	4 900
Total aire azuréeenne	125 960	77 200	1	19 900
Part des 11 zones au sein de l'aire azuréeenne (en %)	1,5	36,5	-	24,6

(1) surface de la zone calculée sans tenir compte de l'emprise des pistes de l'aéroport Nice - Côte d'Azur ; cette emprise représente 310 hectares.

(2) surface de la zone calculée sans tenir compte de l'emprise des pistes de l'aéroport Cannes - Mandelieu ; cette emprise représente 310 hectares.

Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

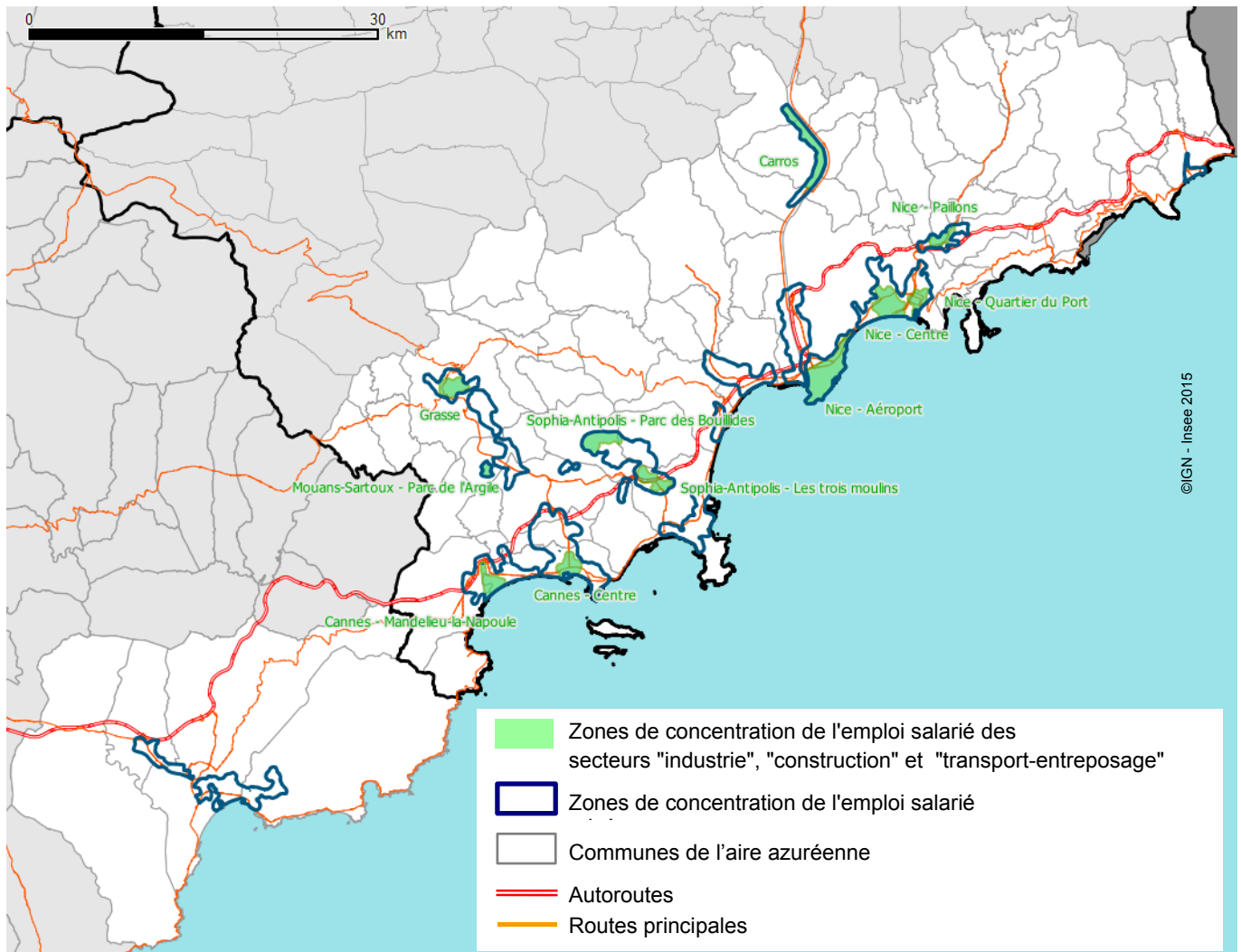
2 Les zones de concentration de l'emploi des secteurs industrie, construction et transport-entreposage occupent une surface deux fois moins vaste dans l'aire azuréeenne que dans la métropole Aix-Marseille Provence (AMP)

	Aire azuréeenne	Métropole AMP
Nombre de zones de concentration de l'emploi salarié des 3 secteurs	11	13
Emploi salarié des 3 secteurs sur l'ensemble des zones	28 200	68 000
Part dans le territoire d'étude (en %)	36,5	41,7
Surface de l'ensemble des zones (en ha)	1 890	3 600
Densité d'emploi de l'ensemble des zones (emploi des 3 secteurs)	15	19

Note : les résultats relatifs à la métropole AMP sont issus de la publication Insee Analyses Paca n° 5 (octobre 2014).

Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

3 11 zones de concentration de l'emploi salarié privé des trois secteurs d'activités industrie, construction et transport-entreposage dans l'aire azurée



Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

Méthode

Les codes d'activité retenus pour délimiter le champ des secteurs « industrie », « construction » et « transport-entreposage » correspondent aux postes suivants de la nomenclature d'activités A38 :

BZ	Industries extractives
CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
CD	Cokéfaction et raffinage
CE	Industrie chimique
CF	Industrie pharmaceutique
CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
CJ	Fabrication d'équipements électriques
CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
CL	Fabrication de matériels de transport
CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements
DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
FZ	Construction
HZ	Transports et entreposage